



La négation de l'Homme dans les camps nazis 1933-1945

DOSSIER PRESSE

Lancement du CNRD

Académie de Loire-Atlantique

mercredi 16 novembre 2016

lycée professionnel Arago à Nantes (44)

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous remettre le dossier de presse de notre exposition temporaire « **La négation de l'Homme dans les camps nazis (1933-1945)** » liée au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) de cette année.

Vous y trouverez :

- ✓ La présentation du CNRD.
- ✓ Un extrait du bulletin du Ministère de la défense, « *Les chemins de la Mémoire* », et un extrait de la revue « *UFAC Informations* » qui vous feront découvrir le thème de cette année, mais aussi les nouveautés du concours.
- ✓ Un bilan de notre association sur l'exposition de l'année dernière « *Résister par l'art et la culture (1940-1945)* ».
- ✓ Un flyer vous donnant les éléments sur l'exposition temporaire en cours au musée.
- ✓ Le catalogue de notre exposition.
- ✓ La liste de nos expositions précédentes toujours disponibles en réservation.

Nous vous invitons aussi à consulter notre site internet et sa page spécifique et complémentaire sur l'exposition. Cela peut vous permettre d'apprécier le dispositif mis en place à l'intention des scolaires et visiteurs. À ce propos, les éléments de cette chemise sont aussi en téléchargement sur cette même page.

Si toutefois il vous manquait quelques éléments, nous restons à votre disposition pour vous les fournir.

Contacts :

- ✓ **Presse** : Antoine Denéchère : 06 70 38 89 87
- ✓ **CNRD** : Louis Tardivel : 06 70 70 76 29
- ✓ **Exposition** : Jean-Paul Le Maguet : 06 16 91 40 78

Le **C**oncours **N**ational de la **R**ésistance et de la **D**éportation

Né, après la Libération, de la volonté de la Confédération des Combattants Volontaires de la Résistance, le Concours national de la Résistance et de la Déportation a été créé officiellement en 1961.

" Le Concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes, la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui "

(Bulletin officiel du 9 juin 2011 du Ministère de l'Éducation Nationale).

Le Concours est :

un acte essentiel du combat pour la mémoire

une des actions fortes en matière de formation au civisme et à la citoyenneté des jeunes générations

un sujet d'interrogation pour les jeunes sur les motivations des Résistants en révolte contre la dictature de la barbarie

" une des plus belles manifestations qui scandent l'année scolaire " (X. Darcos, alors Ministre de l'Éducation Nationale) sur les valeurs qui sous-tendaient l'action des résistants (respect des droits de l'homme, indépendance et souveraineté nationales, lutte contre l'antisémitisme, l'intolérance...).

Largement ouvert avec sa rénovation, le concours permet de sensibiliser les jeunes sur cette période dramatique et douloureuse de l'Histoire de France et d'évoquer la Résistance et la Déportation à de larges couches de la jeunesse.

"Le Concours est pour les établissements scolaires une occasion importante d'assurer leur mission d'éducation civique auprès des élèves. C'est une contribution essentielle au devoir de mémoire à l'égard de ceux qui ont donné leur vie pour assurer la liberté de notre pays et la défense des valeurs de notre société"

(Académie de Nantes, 21/09/2009)

∴

Les Ministères de la Défense et de l'Éducation Nationale, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), contribuent chaque année à le valoriser.

Le Concours n'est pas une fin en soi. Il devrait être le début d'une réflexion et d'une interrogation sur la société et son devenir.

" Les thèmes du concours sont choisis non dans un souci d'exalter nos faits d'armes mais bien de transposer dans le monde actuel la signification et les valeurs de nos engagements et combats passés "

(Pierre Sudreau, alors Président de la Fondation de la Résistance)



Les Amis du Musée
de la Résistance de Châteaubriant

Support PRESSE
CNRD 2016/2017

CNRD2017_TextePresse_LT_Version20161110a

CNRD ÉDITION 2016/2017

RASSEMBLANT CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PARTICIPANTS, LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION A SU SUIVRE LA VAGUE DE LA MODERNISATION ET DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES. RETOUR SUR CE SUCCÈS ET SUR LES ÉVOLUTIONS DU CONCOURS POUR L'ÉDITION 2016-2017.



Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est créé en 1961 par Lucien Paye. Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

Piloté conjointement par l'inspection générale de l'éducation nationale et la direction générale de l'enseignement scolaire, le CNRD repose sur une triple démarche didactique, scientifique et pédagogique. Cette approche permet aux élèves d'approfondir les enseignements et apprentissages reçus en classe, d'explorer des approches pédagogiques nouvelles, interdisciplinaires, mais aussi d'expérimenter le travail en équipe, de se familiariser avec la recherche documentaire ou les nouvelles technologies dans le but de réaliser un projet.

Le thème de l'édition 2016-2017 du CNRD, *la négation de l'homme dans le système concentrationnaire*, constitue un

sujet fort, profond, qui invite chacun à s'interroger sur la nature monstrueuse du nazisme et sur la perversité du traitement réservé aux déportés. Ce sujet répond ainsi à l'objectif du concours de former de futurs citoyens attentifs aux mécanismes contemporains des violences extrêmes.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CNRD

À l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire de la victoire sur la barbarie nazie, le 8 mai 2015, le président de la République avait demandé aux recteurs « de mobiliser toute leur énergie pour que le concours soit véritablement présent dans tous les départements et dans tous les établissements de France, autant dans les lycées professionnels que dans les lycées généraux, dans tous les collèges y compris dans les collèges ruraux ou dans les quartiers ». Pour répondre à cet appel, et à la suite d'une mission d'expertise, le concours

fait l'objet d'une importante rénovation, avec pour objectifs de réaffirmer la double nature du concours, historique et civique, porté à la fois par l'Éducation nationale et la Défense, par les fondations et associations mémorielles, de soutenir le volontariat des enseignants et des élèves et d'élargir le nombre et le type d'établissements engagés dans le concours. Les modalités de participation au concours sont simplifiées et il est désormais ouvert à un plus grand nombre d'élèves et d'établissements. Par ailleurs, le pilotage national et territorial du concours évolue également, avec l'implication du recteur d'académie au cœur du dispositif et l'intégration de nouveaux partenaires susceptibles de donner à cette action éducative une plus grande visibilité. C'est enfin la recherche d'une meilleure valorisation de la participation des élèves par la remise d'un diplôme signé par le recteur.

Par ailleurs, le CNRD s'inscrit dans le parcours citoyen avec l'inclusion systématique dans le projet d'établissement de la participation d'une classe au concours, sa valorisation dans le livret scolaire de l'élève et le développement des voyages scolaires sur les lieux de mémoire. L'occasion de rappeler le lien entre cette action pédagogique et le ministère de la défense, ainsi que les possibilités de financement existantes telles que la commission interministérielle de coordination pédagogique, qui aura contribué en 2014-2015 au financement de près de 850 projets. ■



La rédaction



Détenus espagnols
du camp de Mauthausen
attelés à un wagonnet.

© DR



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://eduscol.education.fr/cnrd>

<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>

<http://www.defense.gouv.fr/educadef/>



Concours National de la Résistance et de la Déportation, un nouveau souffle

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin du Second Conflit mondial, le Président de la République a souhaité relancer le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), premier concours scolaire et héritage précieux d'une volonté de transmission née des résistants et déportés eux-mêmes, mais dont la participation a connu une certaine érosion.

Pour ce faire, il avait confié une mission de proposition à un groupe de réflexion composé de **Anne Angles** (*enseignante d'Histoire-géographie*), **Jean-Yves Daniel** (*Doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale*) et **Hélène Waysbord** (*Inspectrice honoraire de l'Éducation nationale*), avec pour objectifs, de : réaffirmer la double nature du concours, historique et civique, porté à la fois par l'Éducation nationale et la Défense et par les Fondations et Associations mémorielles ; soutenir le volontariat des enseignants et des élèves ; élargir le nombre et le type d'établissements engagés dans le concours.

Dans la continuité des propositions du rapport, **Najat Vallaud-Belkacem** (*ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*) et **Jean-Marc TODESCHINI**, (*secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire*), ont annoncé plusieurs mesures pour donner un nouveau souffle au CNRD et permettre une meilleure visibilité et meilleure reconnaissance des acteurs qui s'y impliquent, avec l'objectif, inchangé depuis sa création, de former de futurs citoyens attentifs aux mécanismes contemporains des violences extrêmes.

Les instances de pilotage du concours évolueront, avec la formation d'un Grand Jury national, composé d'un comité stratégique, réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires du CNRD, qui prendra les décisions importantes relatives au pilotage du concours et un collège de correcteurs renforcé au sein du Jury national.

Le pilotage territorial du concours sera également renforcé, avec une organisation académique plutôt que départementale, en laissant le choix aux recteurs et directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, de l'échelon le plus pertinent.

Le CNRD s'inscrira dans le parcours citoyen, avec l'inclusion systématique dans le projet d'Établissement, de la participation d'une classe au concours, sa valorisation dans le livret scolaire de l'élève et le développement des voyages scolaires sur les lieux de mémoire. L'information en direction des lycées professionnels sera renforcée. La diversification des types d'établissements sera encouragée.

La valorisation des participants sera renforcée par la remise d'un diplôme signé par le recteur, la publication des palmarès départementaux sur l'ensemble du territoire, la valorisation de l'engagement des membres des équipes éducatives en faveur du concours ou encore la désignation d'un haut parrainage pour le CNRD, dont les membres contribueront à mobiliser les équipes éducatives et les élèves à participer au concours.



Pour l'édition 2014-2015 le thème était : **"La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire"**. Issus de 1.963 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que d'établissements français à l'étranger, 41.949 élèves ont participé au concours.



VISITEURS de L'EXPOSITION
« Résister par l'Art et la Culture 1940/1945 »
au musée et "Hors les murs" (versions itinérantes)

-1) Exposition temporaire présentée au musée de la Résistance de Châteaubriant du 24 octobre 2015 au 20 octobre 2016

3098 visiteurs (dont individuels : 1527, groupes : 356 , scolaires : 1215)

***liste des groupes de visiteurs (hors scolaires)**

- Mouvement de la jeunesse catholique de France du 92
- Association des vieilles voitures du Maine et Loire
- Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation de Nantes
- Comité d'échanges des footballeurs, voltigeurs :jeunes allemands de Radevormwald et jeunes castelbriantais
- Association des anciens algériens de Setif, de Vitré(35)
- Atelier de mémoire de Combrée (49)
- Association des randonneurs du Pays d'Ancenis
- Comité "Palestine" de Châteaubriant
- Lion's club de Châteaubriant
- Jumelage Roumanie/La Guerche de Bretagne (35)
- Association des anciennes voitures "tractions du Maine et Loire
- Association" de rencontres culturelles et économiques de l'Atlantique union de Nantes(ARCEAU)
- Visite guidée de 50 jeunes participant à la journée "défense et citoyenneté" organisée par le Centre du service national de Rennes, encadrés par 7 personnes

***visites scolaires au musée (pendant la durée de présentation de l'exposition temporaire)**

- Lycée Jean Perrin de Rezé :2 classes de première
- Collège Saint Joseph de Nozay : 4 classes et 6 professeurs
- Maison familiale rurale de Châteaubriant : 34 élèves + 3 professeurs
- Cadets de la République Dol de Bretagne : 39 élèves+ 7 accompagnateurs
- Maison familiale rurale de Riaillé : 28 élèves +3 professeurs
- Collège Louise Michel de Paimboeuf :56 élèves et 4 accompagnateurs
- Collège Robert Schuman de Châteaubriant :120 élèves et 10 accompagnateurs
- Lycée la Herdrie de Basse Goulaine : 55 élèves et 4 accompagnateurs
- Collège Paul Langevin de Couëron :144 élèves et 12 accompagnateurs
- Collège Saint Anne de Varades : 56 élèves et 4 accompagnateurs
- Collège Talence de Nantes : 51 élèves et 4 accompagnateurs
- Dans le cadre de l'action pédagogique co-organisée par le Conseil Régional des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes : accueil (visites guidées) de 162 élèves et 20 accompagnateurs issus :

- du Centre de formation des apprentis de Nantes
- du Lycée professionnel Louis Jacques Goussier de Rezé
- du Lycée général et technique Aristide Briand de Saint Nazaire
- du lycée polyvalent Fernand Reneaudeau de Chôlet (49)
- du Lycée public agricole Haut Anjou de Château-Gontier(53)
- du centre de formation des apprentis des villes de la Mayenne, de Laval
- du Lycée polyvalent Raphaël Elize de Sablé sur Sarthe (72)
- Collège Gérard de Nerval de Vitré (35) : 55 élèves et 3 accompagnateurs
- Ecole élémentaire Saint Goustan du Croisic : 54 élèves de CM et 7 accompagnateurs(dont Mme le Maire)
- Ecole élémentaire Jules Ferry d' Indre : 29 élèves de CM et 2 accompagnateurs
- Collège Saint Augustin de Riaillé : 61 élèves et 5 accompagnateurs
- Lycee Haute Follis de Laval : 25 élèves et 2 accompagnateurs

2)Mise à disposition des versions itinérantes de l'exposition

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Cité scolaire E.Zola Rennes(35) | du 7/11/2015 au 22/11/2015 |
| - Lycée et Collège St Joseph Machecoul | du 28/11 au 13/12 2015 |
| - Collège de Chantenay Nantes | du 7/12 au 19/12 2015 |
| - Lycée des métiers Arago à Nantes | du 14/12 2015 au 10 janvier ;2016 |
| - Lycée Clémenceau Nantes | du 4 au 11 janvier 2016 |
| - Lycée P. Gauguin Cordemais | du 11 au 24 janvier 2016 |
| - Lycée Guist'hau Nantes | du 18 janvier au 1er février 2016 |
| - Collège Jean Mounès Pornic | du 2 au 12 février 2016 |
| -Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation , délégation de la Sarthe | du 13 au 28 février 2016 |
| - Collège La Neustrie Bouguenais | du 26 février au 12 mars 2016 |
| - Lycée-+Collège L.Pasteur St Mars la Jaille | du 29 février au 6 mars 2016 |
| - Ville de Savenay différents lieux et collège | du 7 mars au 9 avril 2016 |
| - Collège de la Coutancière La Chapelle/Erdre | du 13 au 19 mars 2016 |
| - Ensemble scolaire Immaculé Jean-Paul II Saint-Grégoire (35) | du 18 avril au 3 mai |
| - CCAS+centre social et culturel p'arc en ciel Nanterre (94) | du 4 au 20 mai 2016 |
| - Ville de Saint Vincent des Landes | du 7 au 28 mai 2016 |
| - Amicale de Châteaubriant-Vôves-Rouillé-Aincourt (93)
(différents lieux dans Paris) | du 11 au 30 juin 2016 |
| - Festival international du film d'Histoire à Pessac (33)
(présence de 8000 élèves attendue dans le cadre de la mission pédagogique du festival) | du 10 au 21 novembre 2016 |
| - Lycée de l'Empéri et école primaire La Bouilladisse
à Salon de Provence (13) | du 2 janvier au 28 février 2017 |

Ces expositions itinérantes continueront à circuler et à être mises gratuitement à la disposition des établissements scolaires ainsi qu'à celle des collectivités publiques, partenaires de notre Association, qui en font la demande

les statistiques des visites du musée sont précises , mais Il est impossible d'établir de façon aussi rigoureuse le nombre de personnes concernées par les présentations et activités "Hors les murs". Nous pouvons faire une estimation, à partir des fiches d'appréciation qui nous sont retournées et évaluer à plus de 9000 le nombre total de ces personnes fin octobre , sachant, également que ces versions itinérantes sont sollicitées au delà de la durée de leur présentation au musée.

soit, au total plus de 12000 visiteurs